



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 21 FÉVRIER 2022

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 février 2022

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 janvier 2022 et des séances extraordinaires des 17 et 24 janvier et du 10 février 2022
- 2.2 Octroi de contrat – Implantation du service d'impartition des appels municipaux (3-1-1)
- 2.3 Octroi d'un mandat à PFD avocats – contestation évaluation foncière
- 2.4 Autorisation – Barrage routier le 10 décembre 2022 – Guignolée 2022
- 2.5 Adhésion à la déclaration d'engagement : Unis pour le climat
- 2.6 Subvention à la Chambre de commerce de Sainte-Adèle pour l'année 2022
- 2.7 Modification du lieu de la séance ordinaire du conseil – Mars 2022

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Programmation des travaux relativement à la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – 2019-2023
- 3.2 Budget 2022 de l'Office municipal d'habitation
- 3.3 Autorisation de dépenses – Augmentation aux contrats annuels et applications logiciels 2022

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Embauche – Pompiers temps partiel – Service de sécurité incendie
- 4.2 Nomination – Chef de division – Service de sécurité incendie
- 4.3 Embauche – Mécanicien – Service des travaux publics

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Adjudication – Services d'entretien ménager – bâtiments municipaux – TP-2022-001
- 5.2 Adjudication – Fourniture de pierre concassées et/ou asphalte recyclé et/ou dépôt de béton et asphalte - TP-2022-002
- 5.3 Octroi de contrat – Achat d'une camionnette neuve à 4 roues motrices avec une caisse de 8 pieds
- 5.4 Octroi de contrat – Achat d'un VUS RAV4 Hybride 4 roues motrices

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Recommandation de paiement #2 provisoire – Stationnement Mont Loup-Garou phase 2
- 6.2 Recommandation de paiement #4 provisoire – Réfection des infrastructures – rue Saint-Georges
- 6.3 Autorisation de signature – Demande de CA auprès du MELCC – Réfection des infrastructures et implantation d'un réseau pluvial – Pentes 40-80

7. URBANISME

- 7.1 Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
 - 1670, rue des Aigrettes
 - 996, rue Valiquette
 - Lot 5 065 290, rue des Cervidés
 - Lot 6 348 298, rue Guy-Théorêt

- Lot 6 377 741, chemin du Mont-Sauvage

- 7.2 Décisions du conseil – Demandes d’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)
- 37-39, rue Morin - Rénovation
- 1616, boul. de Sainte-Adèle - Enseigne
- Lot 6 420 381 (1215), rue Bourg-Joli - Construction
- Lot 6 420 381 (1215), rue Bourg-Joli - Enseigne
- 135, boulevard de Sainte-Adèle – Enseigne
- Lot 5 065 633, rue du Surplomb – Construction
- 996, rue Valiquette – Agrandissement
- 419, boulevard de Sainte-Adèle – Enseigne
- 7.3 Autorisation de signature – Acquisition du lot projeté 6 478 191 pour fins de parc
- 7.4 Attribution d’un nom de rue – partie du lot 6 478 194 - Secteur de la rue de l’Héritage
- 7.5 Modifications de désignations – chemin du Barrage et boulevard Radieux
- 7.6 Demandes d’urbanisme – Approbation d’un projet majeur de lotissement – Olympia phases 1 et 2
- 7.7 Demandes d’urbanisme – Approbation d’un projet majeur de lotissement – Acer - chemin des Hauteurs

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Autorisation de signature – Demande d’agrément – Tourisme Laurentides
- 8.2 Subvention à l’organisme Plein-Air-Sainte-Adèle – Année 2022
- 8.3 Approbation– Révision de la *Politique de remboursement des inscriptions*
- 8.4 Autorisation de signature – Protocole d’entente PRIMADA
- 8.5 Demande d’aide financière – Appel de projets destiné aux bibliothèques publiques autonomes et l’enquête annuelle sur les bibliothèques publiques pour l’année 2022-2023 – Désignation d’un mandataire
- 8.6 Subvention pour le développement des collections de la bibliothèque 2022 – Autofinancement
- 8.7 Modification de la résolution 2022-025 - Aménagement d’un parcours actif – PRIMADA

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Futur règlement 1321 de type parapluie décrétant des dépenses en immobilisation
- 10.2 Futur règlement 1314-2021-Z-4 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d’urbanisme (omnibus)
- 10.3 Futur règlement 1314-2021-PC-1 amendant le *Règlement sur les permis et certificats 1314-2021-PC* visant à apporter certaines corrections administratives à la réglementation d’urbanisme
- 10.4 Futur règlement 1323 sur les plans d’aménagement d’ensemble
- 10.5 Futur règlement 1324 relatif au paiement d’une contribution pour financer en tout ou en partie une dépense liée à l’ajout, l’agrandissement ou la modification d’infrastructures ou d’équipements municipaux

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Règlement 1319 concernant le code d’éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Sainte-Adèle

- 11.2 Règlement 1314-2021-Z-2 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d'urbanisme (omnibus)
- 11.3 Second projet de règlement 1314-2021-Z-3 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d'urbanisme (omnibus)
- 11.4 Règlement 1322 de type parapluie en immobilisations pour des travaux de voirie
- 11.5 Projet de règlement 1314-2021-Z-4 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d'urbanisme
- 11.6 Projet de règlement 1314-2021-PC-1 amendant le *Règlement sur les permis et certificats 1314-2021-PC* visant à apporter certaines corrections administratives à la réglementation d'urbanisme
- 11.7 Projet de règlement 1323 sur les plans d'aménagement d'ensemble

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
 - a) Incompressibles – Fonds d'administration – 232 714,63 \$ pour la période du 8 au 14 janvier 2022.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 344 640,33 \$ pour la période du 15 au 21 janvier 2022
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 367 171,35 \$ pour la période du 22 au 28 janvier 2022
 - d) Incompressibles – Fonds d'administration – 452 034,35 \$ pour la période du 29 janvier au 4 février 2022
 - e) Liste de certaines factures à payer au montant de 166 663,74 \$ pour le mois de janvier 2022
 - f) Ajout pour le paiement des factures du mois de décembre 2021 totalisant la somme de 862 469,14 \$ \$
 - g) Engagements au montant de 2 601 767,41\$ pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2022.
 - h) Liste au montant de 44 606,85 \$ du mois de janvier 2022 des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
- 12.2 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 - Embauche d'employé temporaire – préposé aux loisirs
- 12.3 Procès-verbal de correction – règlements d'urbanisme
- 12.4 Procès-verbal de correction – octroi de contrat - Domco
- 12.5 Dépôt – Rapport au conseil (formation éthique et déontologie)
- 12.6 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Prolongation de contrat – chef de division – prévention et planification
- 12.7 Dépôt – États financiers 2020 modifiés

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal